



Recrutement collectif

• Gardiens d'immeubles

Après que le profil ait été défini et la sélection de supports de recherche adaptés validée par le client, **les candidats sélectionnés sur CV** font l'objet d'un processus de sélection sur 3 temps :

1 / Pré-qualification téléphonique

- Validation des éléments tels que salaire, statut, lieu et conditions de travail...
- Première évaluation de l'adéquation de l'expérience.

2 / Qualification collective

- Présentation de l'entreprise, de la fonction et des sites à pourvoir.
- Validation des pré-requis (Expression écrite, capacité à réaliser des calculs et sens de l'observation).
- Validation des connaissances (vocabulaire technique et/ou charges et réparations locatives) selon besoins du client.
- Évaluation de la capacité à gérer la demande du client, et sens du service.

3 / Qualification individuelle

- Les candidats correspondants au profil et ayant confirmé leur souhait de poursuivre la démarche après cette demi-journée de sélection collective sont reçus en entretien individuel afin de valider leur motivation, leur degré de maîtrise du poste pour les profils les plus expérimentés.

Présentation des candidats

- Un compte rendu d'évaluation est remis pour chaque candidat sélectionné.
- La présentation des dossiers peut faire l'objet d'une réunion dans vos locaux.
- Une analyse de l'ensemble de l'opération vous est remise.

Suivi d'intégration

- Destiné à s'assurer de la bonne intégration et du développement du candidat au sein de l'équipe et de l'entreprise, ce suivi s'effectue dans les premiers mois auprès du candidat et de sa hiérarchie.

• Conditions financières

Nous consulter. Tarif dégressif en fonction du nombre de candidats retenus.



Annick Aimé Conseil

29, place de la Cour souveraine 76160 Saint Martin du Vivier • 10, rue Feutrier 75018 Paris
Tél./Fax 02 32 10 64 28 • Mobile 06 74 09 20 93 • contact@annickaimeconseil.fr